

Le fil citoyen

COMMUNE DE SÉVÉRAC D'AVEYRON

Bulletin
municipal

#03

JUIN
2022



À LA UNE

INAUGURATION
SÉVÉRAC PETITE
CITÉ DE CARACTÈRE

EDUCATION

Quoi de neuf
dans les écoles ?

VIE MUNICIPALE

Travaux réalisés
en commissions

CULTURE

Le projet de
médiathèque

TRANSPORTS

Zoom sur
les mobilités



3. Actualités / Le mot de l'opposition
4. Finances : compte administratif 2021
5. Transports : zoom sur les mobilités douces
6. Quoi de neuf dans les écoles ?
7. Le projet de médiathèque
8. Travaux des commissions
13. Communauté de communes
14. Office de tourisme
15. Agenda culturel de l'été
16. Infos pratiques

Le dessin

(ITY STADE DE LAPANOUSE: CHAUSSEZ LES CRAMPONS!)



Enfin une bonne nouvelle !

A la fin du mois de juin, les travaux entrepris avenue Pierre Sépard et avenue du Général de Gaulle vont prendre fin. Nous tenons à nous excuser auprès de la population pour la gêne engendrée pendant plus de six mois par ces travaux. Nous remercions les riverains pour leur patience et nous nous excusons encore auprès des commerçants pour la perte d'activité pendant ce semestre.



Nous espérons que l'avenue Pierre Sépard retrouvera vite une certaine activité avec un nouveau cadre qui réduira la vitesse des autos et permettra aux piétons d'avoir plus d'espace. Un nouveau système de stationnement devrait supprimer les voitures ventouses et ainsi favoriser l'activité des commerces. Pour l'avenue du général de Gaulle, il ne s'agit que d'une première étape avec la réalisation du réseau d'assainissement en séparation et le renouvellement de l'adduction d'eau. Par la suite, nous entreprendrons une vaste consultation afin de choisir l'aspect définitif de cette avenue qui reste la voie principale du bourg centre.

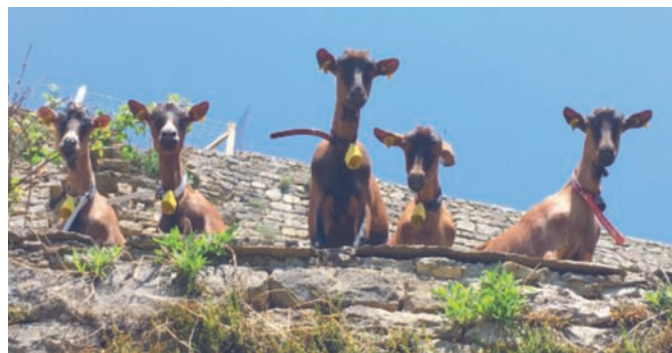
Dans un tout autre registre, une nouvelle saison culturelle estivale se profile. Elle propose, une fois encore, un merveilleux voyage où se croiseront les disciplines et les artistes pour des spectacles, mais aussi des visites, des ateliers de découverte et de création, des temps d'échanges et bien d'autres invitations.

A travers elle, nous espérons rendre accessible à tous les sévéragais, mais aussi à tous nos visiteurs, un espace d'émerveillement individuel et collectif, afin que la culture reste un des fondements de notre belle cité.

Le clin d'oeil

Eco-pâturage au château

Cinq locataires supplémentaires sont arrivées au château de Sévérac ! A présent au nombre de sept, les chèvres ne chôment pas puisqu'elles ont pour mission de débroussailler tout le terrain autour de l'édifice. Les chèvres peuvent manger tout ce qui se situe à leur hauteur, lorsqu'elles se mettent sur leurs deux pattes arrière, et ne sont pas difficiles en matière d'alimentation. En somme, les chèvres sont les meilleures débroussailluses écologiques. Il ne reste plus qu'à leur trouver des prénoms ! Des idées ?



Zoom sur

Le Plan Climat Air Energie Territorial

Dans le cadre du plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de la commune de Sévérac d'Aveyron, Alenka Doulain, animatrice du réseau (ECLR) Énergies Citoyennes Locales et Renouvelables en Occitanie, et Lucas Peyrottes, Ingénieur Conseiller en Énergie Partagée au Parc naturel régional des Grands Causses ont animé le jeudi 3 mars une réunion sur l'énergie partagée. ECLR en Occitanie est le réseau régional qui fédère déjà plus de 80 porteurs de projets – collectifs de citoyens, professionnels et collectivités – engagés dans le développement des énergies renouvelables citoyennes et participatives.



L'énergie citoyenne permet :

- **un ancrage local** : des projets conçus, développés et gérés par les citoyens et acteurs d'un même territoire ;
- **une gouvernance partagée** : faire ensemble un projet de territoire, en garantissant des choix démocratiques, transparents, où chacun peut s'exprimer ;
- **une démarche non-spéculative** : investir dans les énergies renouvelables citoyennes, ce n'est pas devenir riche, mais c'est enrichir le territoire ;
- **une exigence écologique** : parce que les habitants sont les plus sensibles à leur environnement, ils sont les plus exigeants pour le protéger.

Le prochain objectif de cette démarche serait de poursuivre la sensibilisation à l'intérêt d'une telle démarche dans le but de constituer un groupe prêt à porter de tels projets. Une réunion publique avec Sud Energia sera organisée pour mieux les connaître et pourquoi pas lancer une antenne locale.

Petite Cité de Caractère

Samedi 21 mai, Sévérac-le-Château coupait le ruban marquant son entrée dans le réseau Petites Cités de Caractère® de France.



Autour de Monsieur le maire Edmond Gros, Nathalie Marty et Jean-Marc Sahuquet, ont également pris la parole Christine Sahuët (conseillère régionale), Jean-Claude Anglars (sénateur et conseiller départemental), Isabelle Knowles (Secrétaire Générale de la Préfecture) et Jean-Pierre Lefloch (Président Petites Cités de Caractère® d'Occitanie). Une déambulation a ensuite permis d'apprécier l'exposition de reproduction de cartes postales anciennes dans la rue des Doves et dans la cité médiévale. A noter que cette exposition est visible tout l'été.



City stade de Lapanouse

L'année passée, dans le cadre de l'aménagement de la commune, l'équipe municipale validait le choix du développement d'un City Stade à Lapanouse.

Deux sites d'implantation ayant été identifiés, la population panousaine a été sollicitée par courrier pour que l'emport de la décision finale soit porté par le plus grand nombre. Afin de compléter la démarche initiée, ce sont les élèves de l'école Jeannette Samson qui, dans une ambiance passionnée, ont procédé au dépouillement des 228 votes émis (soit plus du quart de la population locale). Avec 137 voix, la structure sera finalement implantée sur l'actuel espace vert. La volonté de maintenir les activités au coeur même du village étant l'argument le plus évoqué.



Les travaux ont donc été réalisés en ce début d'année par les sociétés "Conte TP" (plateforme) et "Agorespace" (structure). La municipalité en profite pour féliciter ces deux entreprises pour la qualité de leur travail ainsi que pour leur respect des délais d'achèvement.

Depuis un peu plus d'un mois maintenant, c'est naturellement que petits et grands viennent profiter des diverses activités permises par le City Stade. Enfin, pour clôturer de manière officielle l'achèvement de ce projet, le 10 juin dernier, dans la bonne humeur, les élus locaux ont procédé à son inauguration en présence de la population, et notamment de ses principaux utilisateurs : les enfants.

Le mot de l'opposition

2 ans que le mandat a commencé, où en sommes-nous ?

Notre beau et grand territoire bénéficie d'atouts indéniables que tout le monde ici connaît : ses paysages, son patrimoine bâti, sa qualité de vie, son économie directe et indirecte liée à l'agriculture notamment, sa situation au carrefour de l'A75 et de la RN 88, sa dynamique associative culturelle et sportive...

Mais les choses ne tombent pas du ciel, et pour rendre visible cela et dynamiser cette commune à la hauteur de son potentiel dans un contexte de concurrence entre les territoires et d'éloignement des grandes villes, nous devons avoir une politique ambitieuse et dynamique pour tirer notre épingle du jeu. Pour cela il faut s'engager et se battre sur tous les dossiers, même si la tâche est rendue difficile par le transfert de nombreuses compétences à la communauté de communes, dans laquelle le poids politique de Sévérac d'Aveyron est insuffisant.

Malheureusement nous ne voyons pas émerger cette dynamique, et après deux ans de mandat nous pouvons être inquiets des choix qui sont faits, tant du point de vue pratique, économique, que du caractère difficilement réversible de certaines décisions qui vont impacter durablement notre commune.

En disant cela nous pensons immédiatement aux aménagements de circulation en travaux actuellement qui ne sont pas sans poser de réelles questions, tout en s'interrogeant sur les fameuses "consultations citoyennes" qui ne seraient que des mots pour donner une caution démocratique comblant justement le vide dans la consultation des principaux intéressés sur ce sujet ?

Il n'y a pas eu de programmation de ces aménagements et des sens de circulation qui en découlent, mais des décisions prises à la va-vite. Comme le sens interdit rue Serge Duhourquet, alors que le sens naturel pour faire arriver les visiteurs du château et de la cité médiévale au quartier commerçant était celui de la descente ! Il avait été annoncé que cette décision avait été prise rapidement par M. le Maire pour faire un essai, cela va faire un an, il est temps de réétudier sérieusement la chose pour un accès plus facile à nos commerces et à notre marché qui sont des acteurs incontournables. Le choix de mettre à sens unique aussi l'avenue Pierre Sépard a-t'il été fait après une longue réflexion ? Le nombre de places de parking restant quasi le même et la piste cyclable prévue mise à la trappe !

De plus l'aménagement urbain paysager semble malheureusement traité trop rapidement alors que les massifs végétaux et les choix esthétiques et pratiques d'aménagement sont pourtant primordiaux. Il est nécessaire de réfléchir à tout cela au travers d'un plan global de programmation des aménagements et dans l'intérêt des services à la population.

Nous regrettons aussi le choix de la construction d'une bibliothèque seule, pour un coût avoisinant un million et demi d'euros, sans salle multiculturelle qui aurait permis une offre riche et variée (théâtre, cinéma, conférence...) dans des conditions optimales pour les spectateurs, en sachant que nous avons sur le territoire un acteur économique important qui réalise des sièges de qualité pour les salles. Cela serait un élément majeur pour améliorer l'attractivité de nos villages, ce qu'a toujours défendu notre équipe. Un manque de réflexion aussi sur le rachat ou non de l'ancien bâtiment du Crédit Agricole. Nous n'affirmons pas que le non rachat par la municipalité soit une mauvaise chose, mais nous pensons qu'il aurait été intelligent de prendre le temps de se poser la question et d'y réfléchir ensemble sereinement vu la situation du bâtiment dans le bourg.

Nous invitons l'équipe actuelle à plus d'écoute de nos propositions et remarques mais aussi de celles des habitants du Sévéragais. Par exemple notre position de refus de vendre la parcelle communale dédiée au maraîchage à l'entrée ouest de Lapanouse qui n'a pas été suivie : on constate un an après que l'acheteur la remet en vente à la grande surprise de l'équipe du maire, qui plus est avec une plus-value inadmissible quand il s'agit d'un bien d'origine publique, et alors que des élus s'étaient battus pour la rendre communale ! Nous avons pourtant prévenu. Enfin nous revenons brièvement sur le sujet du cabinet médical, que nous avons longuement évoqué lors d'un article publié dans la presse le 24 mars, afin de rétablir la vérité sur les raisons de l'échec que Monsieur le maire voulait attribuer aux médecins en place, ce qui n'était bien évidemment pas le cas !

Malgré un contexte mondial difficile dû à la guerre en Ukraine, aux conséquences post crise Covid et à un climat très chaud et sec inquiétant à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous souhaitons à tous les acteurs économiques, à tous les habitants et visiteurs du Sévéragais une très bonne saison estivale... N'hésitez pas à nous contacter par mail le.severagais.autrement@gmail.com

Compte administratif 2021

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 3,45 millions d'euros

Charges générales : 1,05 million d'€ dont :

- Installation et analyse de capteurs d'air : 9 000 €
- Accompagnement stratégie énergétique Parc des Grands Causses : 3 850 €
- Enquêtes agricoles ADDEAR : 2 700 €
- Instruction des permis de construire Aveyron Ingénierie : 32 030 €
- Entretien des voiries CUMA : 40 000 €
- Masques pour les écoles : 1 700 €

Charges de personnel : 1,72 million d'€

Effectif 2021 : 44 titulaires et 5 contractuels + saisonniers et remplacements

Charges de gestion courante : 400 171 millions d'€ dont :

- 58 615 € de subventions aux associations
- 52 795 € de subvention à l'OGEC
- 91 086 € pour le service incendie

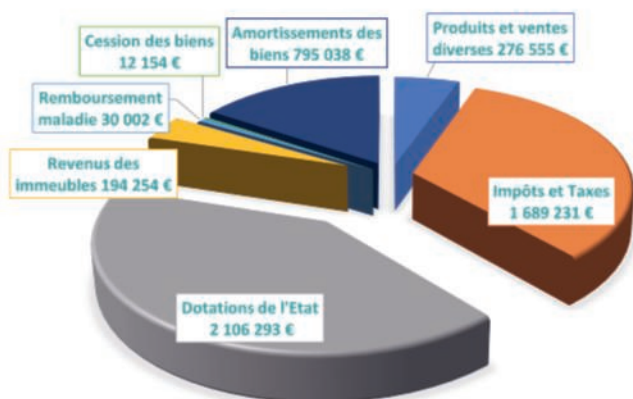
Charges financières : 79 632,29€

Avec un emprunt supplémentaire de 800 000 € réalisé en 2021 (taux à 0,57%)

Recettes : 5,1 millions d'euros

avec un excédent de 529 693 € à reporter en 2022

Répartition des recettes de fonctionnement

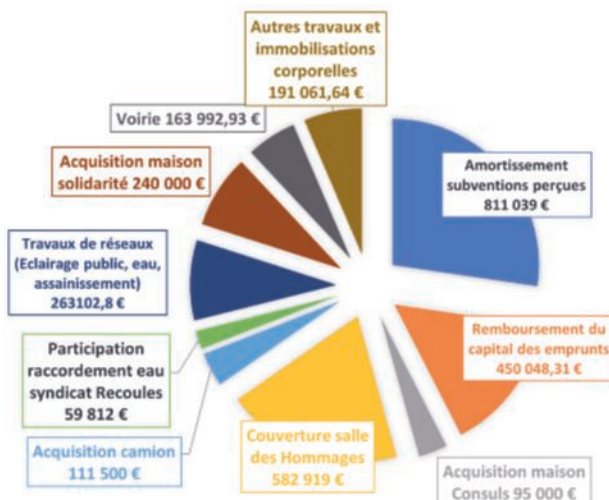


Depuis le passage en commune nouvelle en 2016 : augmentation de 20 000 € du concours financier de l'Etat et taux des taxes communales inchangé. Le conseil municipal a voté en 2021 la mise en place d'une taxe sur les logements vacants qui sera effective à compter de l'exercice budgétaire 2023.

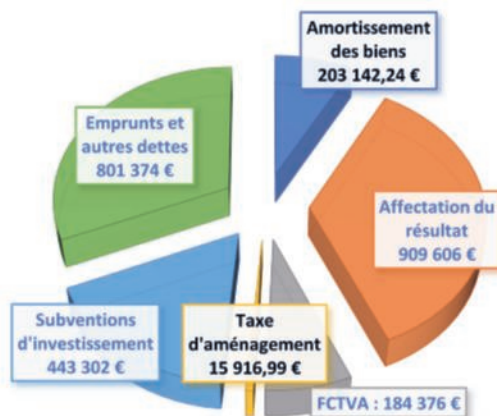
INVESTISSEMENT

Dépenses : 2,56 millions d'euros

et 851 007 € de dépenses d'investissements engagées



Recettes : 2,56 millions d'euros



Dette : 4 393 664 euros

L'annuité s'élève à 531 000 € en 2021, ce qui porte la capacité de désendettement de la commune à moins de 5 ans (seuil d'alerte fixé à 12 ans).

En 2022

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT LES PLUS IMPORTANTS

- Salle des fêtes de Lavernhe : 300 000 €
- Réhabilitation mairie école-Recoules : 159 754 €
- Réseau secs - rue Alsace Lorraine - route des pompes : 335 560,89 €
- Toiture église St Chely : 130 000 €
- Château - couverture pavillon escalier et salle sur cuisine : 130 000 €
- Médiathèque : 747 000 €

- City stade à Lapanouse : 49 700 €
- Avenue Pierre Sépard : 581 600 €
- Voirie communale : 286 529,60 €
- Eclairage public ampoules LED : 170 506,19 €
- Réseau d'assainissement Saint Grégoire : 243 400 €
- Réseau d'assainissement Avenue du Général de Gaulle : 330 000 €
- Réseau d'assainissement et station épuration Saint Amans de Varès : 309 032 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : Budget 2022 : 67 130 € (augmentation de 13.5% par rapport à 2021)

Pôle d'échange multimodal

A la demande de la mairie, la Région Occitanie réalise une étude d'opportunité sur les aménagements à prévoir autour de la gare de Sévérac d'Aveyron pour développer de nouvelles solutions de transport.

Avec la réouverture prévue pour 2026 de la ligne ferroviaire TER entre Rodez et Millau (voir ci-dessous), l'objectif est de réfléchir aux stationnements voitures pour les usagers du train, aux correspondances avec les bus, à la location de vélos ou de voitures depuis la gare... et de concilier le tout avec les besoins du quartier de la gare ; accès aux commerces, installation du marché le jeudi matin notamment !

Les premières conclusions de cette étude d'opportunité seront rendues d'ici la fin d'année 2022... La mairie se positionnera ensuite sur le besoin de lancer une étude de faisabilité pour définir et chiffrer plus précisément les aménagements.

Transport à la demande

Economique et facile, le TAD (Transport à la demande) vise à compléter l'offre existante de déplacements collectifs (bus, trains).

Son principe est simple : sur appel téléphonique (réservation la veille au minimum), un véhicule passe vous prendre chez vous et vous conduit à votre destination en fonction des circuits définis.

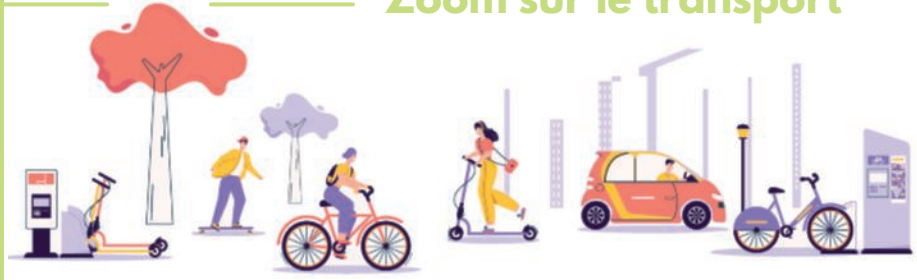
Les villages et bourgs sont tous desservis, chacun bénéficiant d'une liaison vers deux destinations au moins, pour y effectuer, en fonction des circuits, des démarches administratives, se rendre aux marchés, dans les commerces, à la pharmacie, dans les centres hospitaliers, à la gare, les maisons de santé, les équipements sportifs et culturels....

Comment ça marche ? La veille du départ : je réserve mon trajet par téléphone. Le jour du départ : je suis prêt à partir à l'horaire indiqué par mon transporteur. Je règle mon trajet : 2€ l'aller ou 4€ l'aller-retour.

Départ de Sévérac le Château, Lavernhe, Lapanouse, Buzeins, Recoules Prévinquières : transport vers l'Hôpital Fenaille, vers Laissac, vers St Geniez, vers Sévérac-le-Château, le jeudi matin (contacter Mme Bernat au 06 98 75 87 65).

Infos sur www.caussesaubrac.fr ou dans votre mairie.

Zoom sur le transport



Mobilités douces

La commune de Sévérac d'Aveyron, accompagnée par les bureaux d'études Jean Clerc et Mouvinov, travaille à la réalisation d'un schéma directeur des mobilités douces.

L'objectif de ce schéma est de définir les aménagements prioritaires à réaliser pour concilier plus harmonieusement les différents modes et sens de circulation, tout en respectant la place et la sécurité de chacun : piéton, cycliste, automobiliste.

Pour recueillir l'avis des habitants sur ce sujet, la commune a diffusé en avril un questionnaire qui a recueilli 275 réponses exploitables et dont le bilan a été présenté le 17 mai lors d'une réunion publique. Merci pour votre participation !

EXTRAITS DU BILAN DES RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

A pied, à vélo, citez les 3 principales difficultés rencontrées à Sévérac d'Aveyron

Difficile pour PMR et poussettes, pas de pistes cyclables, trottoirs inadaptés, trottoirs abîmés, danger N88, pas de stationnement vélo, relief difficile, liaison Sévérac Lapanouse, rue des Douves, avenue de Paris, avenue de Gaulle,...

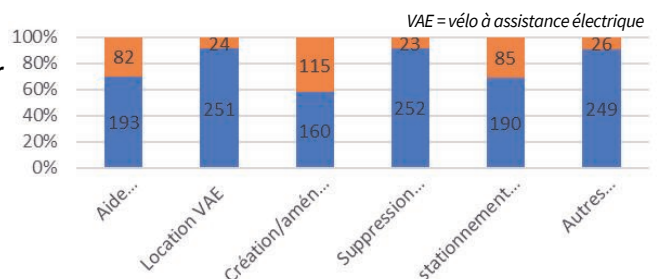
Quels lieux aimeriez-vous voir améliorer et comment ?

Rue de Signe Longue, avenue Pasteur, Moulin Garry et pont SNCF, rue Serge Duhourquet, avenue Jean Jaurès et gare, avenue Marie Curie, autres jardins et parcs enfants ,...

Seriez-vous prêt à changer vos habitudes et à utiliser le vélo pour vos déplacements quotidiens ? 64% OUI - 36% NON

Quelles actions incitatives pour encourager le changement d'habitudes de déplacement ?

■ Non ■ Oui



Avec vos retours et les journées passées sur le terrain, les bureaux d'études vont continuer leur travail pour proposer et chiffrer les aménagements les plus pertinents. Des ateliers de travail et une deuxième réunion publique seront organisés à l'automne pour échanger avec vous sur les aménagements préconisés.



Etude menée avec le soutien financier de

Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : L'Europe investit dans les zones rurales

LIGNE TER MILLAU - RODEZ : LES PERSPECTIVES DE RÉOUVERTURE !

A l'issue des Etats généraux du Rail et de l'Intermodalités organisés en 2016 par la Région Occitanie, la ligne Millau Rodez a été identifiée comme l'une des 6 lignes prioritaires à remettre en service sur le territoire régional (la ligne est considérée comme fermée par la SNCF après plus de 5 ans de suspension). Malgré les démarches lourdes et coûteuses, la Région prévoit de pouvoir refaire circuler des trains d'ici fin 2027. Ce projet de réouverture est une véritable opportunité pour le développement de la commune de Sévérac et pour la mobilité future des habitants.

Le projet de réouverture en quelques chiffres : 4 allers-retours liO Rodez-Millau par jour à la réouverture / Desserte de 6 gares-haltes : Rodez, Bertholène, Laissac-Sévérac l'Eglise, Sévérac d'Aveyron, Aguessac, Millau / 43 minutes entre Rodez et Sévérac / 73 minutes entre Rodez et Millau

Quoi de neuf dans les écoles ?

STRUCTURES DE JEUX



Les structures de jeux extérieures nécessitent un entretien annuel. C'est pourquoi 3 agents techniques de la mairie ont suivi récemment une formation, leur permettant d'en assurer eux-mêmes l'entretien et le diagnostic régulier. L'obligation de contrôle par une entreprise indépendante reste de rigueur tous les deux ans. Ainsi, nous ferons le nécessaire pour changer l'ensemble des jeux des écoles Jean Moulin et de Recoules pour la rentrée 2023. Les autres écoles seront également réaménagées sur 3 ans.

AIDE AUX FAMILLES POUR LE PAIEMENT DE LA CANTINE

La conjoncture et l'inflation impactent de plus en plus de familles. Les tarifs de cantines restent inchangés et la facture pour les ménages les plus modestes peut être douloureuse. C'est parce que tous les enfants doivent pouvoir accéder à une bonne alimentation que nous avons réfléchi, en lien avec le CCAS, à une solution d'aide au financement de ces repas en fonction du quotient familial. Un remboursement d'une part de facture pourra se faire via le CCAS, pour les ménages ayant un quotient familial inférieur ou égal à 500. D'où l'importance pour les parents de transmettre au service de cantine de la mairie leur quotient familial, à chaque changement de situation (mise en place à la rentrée de septembre 2022).

Chorale à l'école

En concertation avec les équipes enseignantes de la commune, le conseil a voté le financement du projet « Chorale à l'école » en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron



Ainsi, des professeurs du CRDA interviendront toutes les 2 semaines dans chaque classe de la commune, et le travail de l'année se terminera par un concert unique des élèves en fin d'année scolaire. Ce projet s'inscrit dans une cohérence avec celui de la classe CHAM du collège Jean D'Alembert, et pourrait, qui sait, faire naître certaines aspirations artistiques chez nos jeunes Séveragais !

Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2022-2023

École primaire Jean Moulin
108 élèves répartis en 5 classes

École maternelle Jules Ferry
51 élèves répartis en 2 classes avec un appui pédagogique

École Jeannette Samson à Lapanouse
58 élèves avec 3 classes

RPI Buzeins Recoules Laverne
30 élèves à Recoules et 18 élèves à Laverne



A noter l'importance des effectifs dans la classe unique de Recoules et la suppression d'un poste d'enseignant. Dans le but de maintenir nos petites écoles et de préserver au mieux les conditions d'apprentissage de nos enfants, la mairie s'engage à renforcer l'ATSEM sur les demi-journées, tel que nous l'avons fait pour l'école de Lapanouse.

Cela étant, ce n'est pas le rôle des collectivités locales de pallier au désengagement de l'éducation nationale qui signe et persiste dans l'abandon des écoles rurales pour privilégier les grosses structures scolaires.



Le projet de médiathèque

POURQUOI UNE NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE ?

La commune de Sévérac d'Aveyron compte actuellement 1 bibliothèque derrière la mairie siège et 4 points lecture dans chacune des communes déléguées. Les locaux de la bibliothèque actuelle, petits, mal agencés, peu visibles, inaccessibles aux personnes à mobilité réduite et non raccordables à la fibre optique ne correspondent pas aux attentes des usagers ni à l'ambition des élus en matière de lecture publique. La mairie a ainsi souhaité poursuivre le projet de construction d'une nouvelle bibliothèque, dans le cadre et en cohérence avec le schéma intercommunal de lecture publique.

Pour que cette bibliothèque ne soit pas qu'un lieu de lecture, mais aussi un lieu vivant, d'échanges, de rencontres, la commune établira un programme d'animations régulières, notamment pour essayer d'attirer les habitants non-usagers de la bibliothèque : des spectacles, des concerts, des expositions, des conférences, des ateliers De futures animations qui pourront être grand public ou à destination des élèves, des jeunes du centre de loisirs ou tout petits de la crèche, des résidents de l'EHPAD, de l'IME...

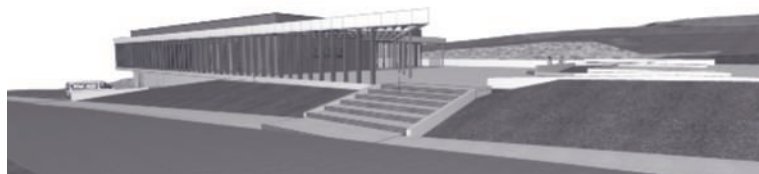
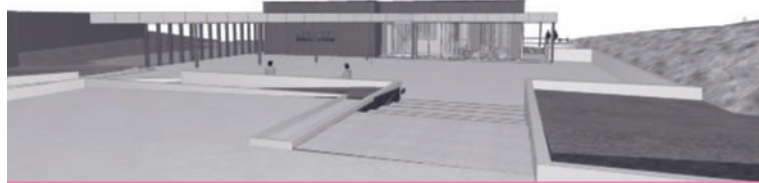
UNE LOCALISATION AU CŒUR DE LA COMMUNE

Pour créer un véritable trait d'union entre le quartier de la gare et le quartier du château, les élus ont choisi un emplacement central, sur une zone de grand passage, à proximité du gymnase, de la salle polyvalente, du boulodrome, des écoles et du collège.

LA CONSTRUCTION

Un bâtiment le plus vertueux possible

Les élus ont souhaité étudier l'option d'un chauffage par géothermie. De plus, la commune souhaite valoriser le matériau bois, si possible local en s'appuyant sur la certification « Bois du Massif Central ». Les accès seront également travaillés en lien avec le schéma des mobilités douces pour permettre d'arriver à la bibliothèque à pied ou à vélo. Dans un second temps, le bâtiment accueillera une couverture du toit en photovoltaïque.



Illustrations : Agence d'architectes Sens K



Plusieurs espaces

A L'INTÉRIEUR :

- > un kiosque à journaux
- > une grande salle ouverte à tous
- > une salle d'animations pour recevoir des groupes ou organiser des activités
- > un espace de bureaux et de stockage

A L'EXTÉRIEUR :

- > un petit patio et un parvis pour des animations et événements
- > un parking

De Bib en Biblio

Le réseau de lecture publique des Causses à l'Aubrac
Pour découvrir le portail en ligne :
<https://mediatheque.aveyron.fr/>



Contact bibliothèques : Charlyne BAUDOUNET
☎ 05 65 47 82 21 – bibliotheque@severacdaveyron.fr

L'AVANCEE DU PROJET

Après 2 réunions de concertation avec la population le 4 août 2021 et le 21 février 2022 et le travail de l'équipe de maîtrise d'œuvre, la commune a déposé un permis de construire qui a été délivré en avril 2022. Les dossiers de demande de subventions sont en cours et en fonction des réponses reçues par nos partenaires financiers, les travaux devraient démarrer d'ici la fin de l'année 2022. Le plan de financement sera donc présenté lors d'une prochaine édition. Cette nouvelle bibliothèque s'intégrera dans le réseau des bibliothèques structurantes soutenu par la communauté des communes des Causses à l'Aubrac, avec les futures bibliothèques de Laissac-Sévérac l'Eglise, de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac et Saint Laurent d'Olt.

UNE CARTE UNIQUE & GRATUITE POUR LE RÉSEAU

En cohérence avec les autres bibliothèques du réseau intercommunal, les élus ont instauré le 28 janvier 2021 la gratuité de l'emprunt de documents pour tous les habitants de la communauté de communes. La carte d'adhérent gratuite vous permettra ainsi d'accéder au portail en ligne du réseau pour consulter et réserver les documents des bibliothèques, mais aussi ceux de la médiathèque départementale (et les réserver auprès de la bibliothèque).

Travaux des commissions

RESSOURCES HUMAINES, VIE ADMINISTRATIVE

UN NOUVEAU VISAGE À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

Marie Claude SCHOLZ faisant valoir ses droits à la retraite, à partir du mois de juillet c'est Angéline GRANIER qui vous accueillera à la mairie siège de Sévérac d'Aveyron. Elle pourra vous renseigner pour vos demandes de carte d'identité, passeport, prises de rendez-vous, réservation de salles ...



FORMATION À L'ÉCO CONDUITE

12 agents de la commune ont participé à une formation à l'éco conduite sur simulateur le jeudi 21 avril. Cette action menée par le Parc Naturel des Grands Causses a permis de s'initier à l'éco conduite afin de réduire la consommation de carburant, d'assurer plus de sécurité sur la route et, plus surprenant, de gagner du temps. Des gestes à adopter, par toutes et tous, sur la route.



FORMATION 1ER SECOURS

Plus de trente agents municipaux des différents services (techniques, administratifs et écoles) ainsi que des élus ont été formés aux gestes de premiers secours au centre de secours de Sévérac. Ces gestes essentiels peuvent sauver des vies. Cette formation est donc essentielle pour les agents municipaux qui sont sur le terrain et au contact de la population ou des enfants dans les écoles.



Ces formations PSC1 supervisées par Danielle Chayrigues, Fabien Poisson et Vincent Delcroix, sapeurs-pompiers formateurs ont été très appréciées par l'ensemble des participants. Durant sept heures, ils ont bénéficié d'un face-à-face pédagogique qui permet d'obtenir l'attestation de Prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1). Ce fut aussi l'occasion de découvrir le matériel des sapeurs-pompiers, leur usage et les locaux du centre de secours. L'équipe municipale souhaite continuer à former ses agents régulièrement aux gestes de premiers secours.

VIE CITOYENNE

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

L'installation d'un skate-park devrait être le projet phare de nos jeunes élus, et commence à se préciser. L'espace dédié à ce parc, bien qu'encore à confirmer selon l'étude technique, se situerait près de la piscine et du collège, lieu central pour la jeunesse et selon le souhait du CMJ, et pas trop proche non plus des habitations. Un appel à projet est sur le point d'être lancé pour concrétiser le projet qui suit donc son cours...

En attendant, les jeunes se penchent sur la création d'un logo pour le CMJ, et ont eu l'idée de le travailler de façon participative en lien avec le collège.

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

Une formation de 2h, « Les gestes qui sauvent », va être proposée à l'ensemble de la population via les pompiers de Sévérac. Cette dernière est entièrement prise en charge par la société d'assurance de la mairie. Elle n'est pas certificative mais elle peut ouvrir à une formation PSC1 et faire connaître les sapeurs-pompiers et le centre de secours de Sévérac, et qui sait, inciter des citoyens à les rejoindre ?

AFFICHAGE LIBRE

Des panneaux d'affichage supplémentaires dans la cité et à la gare vont être installés, et la question se pose aussi pour les autres bourgs de la commune. Les habitants peuvent d'ores et déjà se concerter et nous faire remonter leurs suggestions de lieu stratégique.

L'idée d'une fresque murale en lieu et place de l'espace d'affichage actuel rue des Douves, peu pratique et peu esthétique à ce jour, est à l'étude.

JARDIN PARTAGÉ À RECOULES, AUX PASSES

Depuis l'année dernière un groupe d'habitants de Recoules s'est constitué en lien avec le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et la mairie de Sévérac d'Aveyron afin de créer un jardin partagé à Recoules. Cet espace convivial et ouvert se veut propice aux rencontres intergénérationnelles, notamment autour d'ateliers ludiques et éducatifs sur le jardinage, la nature, la biodiversité... le partage !



Ce jardin sera implanté en haut des vergers aux Passes. Les jardinières vont être confectionnées par des résidents de l'IME et les matières premières financées par la commune. Les services techniques de la mairie vont installer un cabanon afin d'y entreposer le matériel. Si des personnes veulent faire des dons de plants/graines ou de matériel de jardinage, le collectif est preneur. Il est prévu de faire un pique-nique partagé pour l'inauguration des lieux, guettez la date !

URBANISME, TRAVAUX, HABITAT

TRAVAUX RÉALISÉS

- Extension des réseaux d'assainissement rue des Coudédiols à Recoules-Prévinquières
- Protection incendie de l'IME de la Roquette (création d'une bâche de stockage d'eau afin d'assurer la sécurité)

TRAVAUX EN COURS

- Assainissement Avenue du Général de Gaulle à Sévérac-le-Château : fin des travaux en juillet 2022
- Requalification de l'Avenue Pierre Sémard : fin des travaux en juin 2022
- Station d'épuration des eaux usées et réseaux d'assainissement à Saint Amans de Varès

TRAVAUX À VENIR

- Modernisation de l'éclairage public dans la cité médiévale : juillet/août 2022
- Aménagement de la voirie définitive du lotissement Bellevue à Sévérac-le-Château
- Création d'un réseau d'assainissement collectif à St Grégoire (septembre 2022)

MOBILITE DOUCE

Etude en cours : le diagnostic a été présenté lors d'une réunion publique le 17 mai



Protection incendie à l'IME



Avenue du Général de Gaulle



Borne arrêt minute Avenue Pierre Sémard



Pavés filtrants Avenue Pierre Sémard



Caussée définitive Avenue Pierre Sémard



Futur éclairage public de la cité médiévale



Futur éclairage public de la cité médiévale

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

La commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron, tout comme les seize autres communes composant la communauté de communes des Causses à l'Aubrac, vient de s'engager dans l'élaboration du nouveau Plan local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Ce chantier important va s'échelonner sur les années à venir pour normalement aboutir d'ici trois à quatre ans. D'ores et déjà, sa réalisation s'annonce compliquée au vu des orientations nationales et régionales imposées.

En effet, l'accent est mis sur la réhabilitation des bâtiments existants et la raréfaction, voire l'interdiction, des constructions à l'extérieur de nos bourgs (notamment sur les hameaux). L'idée prédominante étant de centraliser la construction sur des espaces restreints (loi "Climat"). De plus, l'enveloppe régionale notifie déjà une nette diminution des espaces communaux destinés à être viabilisés, et ce quelque soit le rôle envisagé (habitat ou activités économiques).

A titre d'exemple, la communauté de communes Aubrac, Carladez et Viadène (Laguiole), qui se situe au nord de la nôtre, s'est vu attribuer trente hectares de zones à viabiliser à répartir entre ses vingt-trois communes. Ce qui représente en moyenne à peine plus d'un hectare par collectivité et montre bien cette volonté de réduire la voilure.

Au vu des informations dont nous disposons, il est clair que les élus locaux ne pourront s'engager dans la sauvegarde du tissu urbanistique actuel. Nos communes ayant besoin de se développer et d'intégrer de nouveaux arrivants pour maintenir leur niveau de service, nous devons impérativement privilégier l'intérêt collectif à celui plus individuel.

C'est pourquoi nous invitons les propriétaires de parcelle(s) constructible(s), à engager dès maintenant une réflexion personnelle quant au devenir de leur(s) terrain(s).

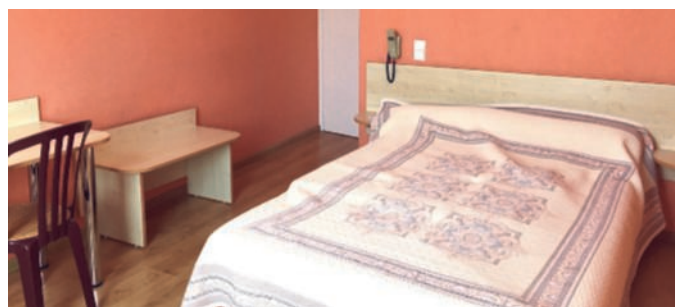


ECONOMIE, AGRICULTURE, ECOLOGIE

APPARTEMENTS PASSERELLES

Courant 2021, la commune de Sévérac-d'Aveyron a acquis l'ancien Hôtel des Causses, avenue Aristide Briand, dans le but d'y constituer une Maison des Solidarités.

Alors que l'association des « Restos du Cœur » a déjà pris possession du rez-de-chaussée de ce bâtiment, au 1er étage de celui-ci, l'équipe municipale a aménagé quatre chambres meublées dotées chacune d'une salle de bain et de toilettes individuelles. Une cuisine et un coin repas viennent compléter ce projet et sont, quant à eux, mis communément à disposition des locataires.



Le manque de logements étant un frein important au recrutement pour nos entreprises dans un territoire au quasi plein emploi, ce dispositif favoriserait donc l'accueil de nouveaux actifs sur le Sévéragais et permettrait à nos entreprises d'être un peu plus compétitives dans leur recherche de personnel.

Ainsi, apprentis, stagiaires, étudiants ou salariés en mutation professionnelle pourront bénéficier de ces logements par le biais d'un « bail mobilité » (voir encart) à durée déterminée de 10 mois maximum et à loyer modéré. La municipalité de Sévérac d'Aveyron espère, avec la mise en place de ce dispositif, offrir une première solution pour renforcer l'attractivité de son territoire et soutenir ainsi l'activité économique en résorbant les tensions de recrutement.

Actuellement la commune finalise l'aménagement et l'équipement des 4 futurs logements et travaille les aspects administratifs et juridiques pour les futures locations. Celles-ci devraient pouvoir débuter à compter de septembre 2022 et serviront de test pour identifier le besoin réel au niveau communal.

BAIL MOBILITE

Le bail mobilité ne peut être conclu qu'avec certains profils. En effet, au moment où le bail entre en vigueur, le locataire doit se trouver dans l'une des situations suivantes : formation professionnelle, études supérieures, contrat d'apprentissage, stage, engagement volontaire dans le cadre d'un service civique, mutation professionnelle ou mission temporaire dans le cadre de l'activité professionnelle. Le bail mobilité est conclu pour un mois minimum et peut être renouvelé une fois avec toutefois une période totale ne pouvant excéder dix mois.

CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME

Chacune et chacun d'entre nous apprécie ce retour à une vie normale, loin des contraintes sanitaires, annulations des festivités et spectacles que nous avons subies l'an passé.

Depuis l'automne dernier, des spectacles musicaux, du théâtre, des contes et du cinéma ont été programmés. Par **un partenariat avec le Théâtre de la Maison du Peuple de Millau**, quatre spectacles, ont rencontré un public nombreux et conquis, autour de 100 personnes, que ce soit à Sévérac, Recoules ou Buzens.

Le festival « La Tuta a contes », porté par Sirventès, à l'échelle de la communauté des Communes, a enfin pu avoir lieu cette année. La soirée d'ouverture à Lapanouse a permis de découvrir des histoires occitanes collectées auprès de personnes du Sévéragais. Le public a aimé écouter des membres du Parladis, des lapanousaines et des Buzencols mis sous la lumière, ce soir-là. D'autres scènes de qualité n'ont pas vraiment attiré le public qu'elles auraient mérité. La commission culture réfléchira à d'autres programmations.



Le samedi 18 juin, la cour du château de Sévérac, accueillera **Wally**, artiste aveyronnais reconnu, pour **son nouveau spectacle « Ma distinction »**. Musicien, auteur, compositeur, interprète, tchatteur et chanteur, il aborde la scène avec une réelle décontraction et un fort désir d'interactivité avec le public

La saison estivale vous est présentée sur une page spécifique. Le son et lumière « Des pierres et des hommes », porté par les bénévoles de Mémoire des Sévérac, illuminera la fin du mois de juillet et le début du mois d'août. Les comités des fêtes et les associations locales complèteront pleinement notre programmation.

Le château de Sévérac est classé Monument Historique depuis 1920 ; Les Amis du château marqueront ce centenaire en une exposition à la Maison des Consuls, dès la fin du mois de juin.



La couverture de la salle des hommages étant terminée, une seconde tranche de travaux est programmée, sur deux ans, pour mettre un toit en haut du grand escalier, du corps de logis et de la salle au dessus de la cuisine.

Travaux des commissions

Cette année, nous avons fait le choix de recruter des guides issus majoritairement de notre commune. Les compétences existent ici, alors pourquoi aller chercher plus loin.

La municipalité a décidé d'offrir, pour cet été, **une entrée gratuite au château de Sévérac aux habitants du Sévérageais**. De ce fait, vous pourrez venir assister aux animations prévues et bénéficier des visites guidées comprises dans ce billet d'entrée. Vous le découvrirez à la fin de ce bulletin municipal.

Nous rappelons que le château restera en accès libre à partir de 18h le soir à 10h le matin. Chacun pourra venir y admirer les couchers de soleil sur la vallée de l'Aveyron.

Depuis l'an dernier, Sévérac le château a été admis dans **le réseau Petites Cités de Caractère**. Nous avons inauguré la pose des panneaux le samedi 21 mai par la pose de bâches représentant des cartes postales de 1900 sur la rue des Doves et dans la vieille ville

nous en avons profité pour proposer des produits locaux pleinement appréciés. Dans ce réseau, seules cinq villes bénéficient de ce label : Combret, Peyreleau, Villecomtal, St Geniez et Sévérac.

La communauté des communes continue d'embellir **le lac de la CISBA**, dans lequel il sera créé un théâtre de verdure prochainement et d'autres projets sont à l'étude pour l'embellir et le dynamiser.

Notre pays sévérageais attire chaque année des milliers de visiteurs (plus de 12 000 en août dernier). Nous nous devons, habitants et élus, de valoriser ce pays sévérageais dont on nous envie la qualité de vie.

Nous vous souhaitons une bonne et belle saison estivale.

Rendez-vous le vendredi 8 juillet à 18h30, pour le lancement de cette saison estivale, à la porte du Peyrou, avant de découvrir le très beau spectacle des Rustines de l'ange, « ça va valser » (gratuit).

COMMUNICATION

INAUGURATION PETITE CITE DE CARACTERE

Samedi 21 mai, la cité médiévale a inauguré sa marque de petite cité de caractère. Cette dernière est destinée à valoriser les communes atypiques, rurales et qui possèdent un patrimoine singulier.



Lors de cette journée, Monsieur le Maire et la première adjointe Nathalie Marty n'ont pas manqué de souligner l'investissement collectif des services techniques municipaux qui mettent nos rues en valeur et les rendent dignes de ce titre, de Jean-Marc Sahuquet, des conseillers municipaux et des agents de la mairie investis dans la démarche pour élever la cité à ce rang, des habitants et des membres de l'association des Amis du château qui participent bénévolement à l'embellissement des rues. Cette belle nomination va à coup sûr renforcer l'attractivité de la commune et de la cité, avec la garantie pour le visiteur d'une commune préservée et valorisée.

EXPOSITION DÉAMBULATOIRE

Cette manifestation s'est poursuivie par le vernissage de l'exposition "Cité de caractère au début du XXème siècle" qui offre une plongée dans le Sévérac d'antan.



Cette exposition déambulatoire permet de (re)découvrir la cité médiévale au début du XXème siècle. Des cartes postales anciennes (collection de l'association les Amis du Château) imprimées en grand format sont disposées in situ aux quatre coins de la cité médiévale et de la rue des Doves. L'exposition est visible tous les jours jusqu'au mois de septembre.

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

Sport, musique, chant, patrimoine, économie, vie scolaire, animations,... retrouvez l'ensemble des associations du territoire dans la nouvelle version de l'annuaire des associations disponible en téléchargement sur le site Internet de la mairie. Associations : si vous ne figurez pas dans cet annuaire ou bien si vos coordonnées ont changé, n'hésitez pas à nous contacter au 05 65 71 66 84 ou contact@severacdaveyron.fr et nous ferons les modifications.



AFFICHES ET CARTES POSTALES

La commune a sollicité un graphiste ruthénois, Denis Moulin, pour réaliser une illustration insolite mettant en valeur le château de Sévérac. Celle-ci a été déclinée sous forme d'affiches et de cartes postales, qui seront mises en vente à l'Office de Tourisme et à l'accueil du château dès le mois de juillet. Une cadeau original pour ceux qui veulent faire voyager le château par de douces lettres.

RESTEZ INFORMÉS : INSCRIVEZ-VOUS À LA LETTRE D'INFOS

Retrouvez toute l'actualité de la mairie dans la lettre d'information, consultable sur notre site Internet et notre page Facebook. Inscrivez-vous sur www.severacdaveyron.fr pour la recevoir directement dans votre boîte mail.

SANTÉ, SOCIAL, HANDICAP

ACCUEIL DES FAMILLES UKRAINIENNES

La mairie de Sévérac d'Aveyron s'est engagée à recevoir des familles de réfugiées. A ce jour, nous avons pu accueillir une quinzaine de personnes (3 familles) dans les appartements municipaux (deux à Sévérac et un à Recoules), que nous avons équipés grâce à vos dons. Nous tenons à souligner le grand déploiement de solidarité, que chacun d'entre vous soit remercié pour toute l'aide apportée. Les enfants, au nombre de huit, sont d'ores et déjà scolarisés et bénéficient de cours de français spécialisés (école primaire de Sévérac, de Lavernhe et collège). Une étudiante en droit peut aussi suivre son cursus. Un grand merci aux associations qui œuvrent à leur intégration.



EXTRAIT DU MOT D'ACCUEIL DE MONSIEUR LE MAIRE

Nous sommes fiers et heureux d'accueillir à Sévérac les 6 familles (représentant 15 personnes) qui sont à ce jour hébergées dans notre ville. Nous tenons à leur dire que nous sommes de tout cœur avec eux dans l'épreuve épouvantable qu'ils subissent, et que nous espérons qu'ils s'adapteront, tout le temps qu'il faudra à notre cité. Nous comprenons combien ce bouleversement de leur vie doit être difficile à vivre et nous ferons tout pour adoucir leur situation.

Je tiens à adresser un très grand merci à tous nos concitoyens qui ont répondu avec une grande générosité à notre demande d'aide pour l'accueil des familles ukrainiennes. Par leur aide en argent, en nature, en temps, ils ont fait honneur à notre ville. Cette solidarité humaine nous rend fiers de vous tous. Je remercie aussi les associations qui nous ont apporté une aide très appréciable pour l'accueil journalier de ces familles : la Croix Rouge, les Restos du Cœur, SOLIHA et Familles Rurales. N'oublions pas nos établissements scolaires, le collège Jean d'Alembert et les écoles maternelles et primaires du secteur, qui ont accueilli avec humanité et sensibilité, 8 enfants qui traversent des moments bien trop difficiles pour leur âge. Merci également à Tatiana Pouget et Marie-Jeanne Calmels qui assurent un suivi quotidien des familles. Et enfin, je n'oublierai surtout pas le personnel communal qui a effectué un travail énorme pour préparer et équiper les appartements réservés par la mairie pour ces familles. Et un merci particulier à Maryse et Françoise pour l'organisation de cet accueil. Nous souhaitons beaucoup de courage à nos amis ukrainiens pour affronter ces moments que nous ne souhaitons à personne. Alors même si nous sommes très heureux de vous accueillir et que nous le ferons aussi longtemps que nécessaire, je vous souhaite de voir très vite cette horrible guerre se terminer heureusement pour vous et de retrouver rapidement votre pays et vos familles.

SOLIDARITÉ FAMILLES UKRAINIENNES
Les associations qui le souhaitent peuvent récolter des fonds et les reverser au CCAS. Celui-ci pourra alors les utiliser pour les personnes ukrainiennes hébergées dans la commune (le reliquat éventuel étant reversé pour la reconstruction de l'Ukraine).



Un livret français-ukrainien réalisé à base de pictogrammes, pour aider les familles d'accueil et tous les personnes qui le souhaitent à communiquer avec les réfugiés, est disponible en téléchargement sur Internet : <https://arasaac.org/materials/es/4282>

A L'ORDRE DU JOUR DES RÉUNIONS

- Le projet de centre de santé : nous ne reviendrons pas en détail sur ce dernier, le point ayant été fait dans la lettre d'infos municipale de mars-avril
- La maison des solidarités
- La cuisine centrale : elle se ferait au niveau de l'EHPAD qui doit porter le dossier. Une réunion s'est tenue le 18 mai 2022 entre les partenaires : le Parc naturel régional des Grands Causses à travers le plan d'alimentation territorial, l'EHPAD, les commissions économie et santé social handicap.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Des restructurations ont eu lieu au sein du CCAS : Mme Fos vice-présidente, Mme Tajan dans le corps des élus à la place de M Almiré, Mme Nayroles dans le corps des associations. Outre son rôle de conseil d'administration de l'EHPAD, le CCAS a statué sur les aides sociales et reprogrammé le repas des anciens.

REPAS DES ANCIENS

Suite aux reports du projet de repas des anciens liés à l'épidémie COVID, une reprogrammation de ceux-ci est prévue pour septembre octobre 2022 dans nos 5 villages historiques, à l'attention des personnes de plus de 70 ans. La participation financière demandée sera de 12 €. Si vous souhaitez venir accompagné d'une personne de moins de 70 ans, le tarif complet sera appliqué, à savoir 20 €. **L'inscription se fera du 1er septembre au 20 septembre** dans les mairies : pour le repas de Sévérac les lundis, mercredis, et vendredis de 10 h à 12 h, pour les autres repas aux horaires d'ouverture des mairies déléguées. Vous devez vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile, et de votre participation financière (chèque à l'ordre qui vous sera indiqué à l'inscription).

Les dates prévues sont les suivantes (sous réserve de confirmation) :

Lavernhe : 2 octobre Lapanouse : 16 octobre Sévérac : 23 octobre Buzéins et Recoules-Prévinquières : 30 octobre

Piscine et lac



En 2022, la piscine intercommunale à Sévérac d'Aveyron retrouve ses horaires d'ouverture d'avant la crise sanitaire.

Du 1 juin au 5 juillet : le mercredi et le samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche de 15h à 19h.

Du 6 juillet au 31 août : du lundi au samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche de 15h à 19h.

Tarifs : plus de 15 ans : 3 € l'entrée / 25€ l'abo. de 10 entrées - Moins de 15 ans : 2€ l'entrée / 15€ l'abo. de 10 entrées - Moins de 4 ans et pompiers du territoire : gratuit.

Un maître-nageur proposera des cours de natation, vous trouverez les informations sur le site de la Communauté de communes des Causses à l'Aubrac : www.caussesaubrac.fr



La baignade sera surveillée au lac de la Cisca du 12 juillet au 21 août 2022, du mardi au dimanche de 13h à 19h. L'accès est gratuit.

Croc'Loisirs : un nouveau site à l'étude

Croc Loisirs, l'accueil de loisirs géré par l'association Familles Rurales de Sévérac accueille jusqu'à 45 enfants sur le site du Moulin de Thibaut. Excentré, à proximité d'un ancien site de maintenance industriel, le bâtiment d'accueil des enfants, de dimension modeste, a dû être complété en 2019 par un algéco provisoire.

Depuis plusieurs mois, la communauté de communes des causses à l'Aubrac, en charge de la politique de soutien à l'enfance et la petite enfance, la commune de Sévérac d'Aveyron et l'association gestionnaire réfléchissent à un nouveau site d'implantation de l'accueil de loisirs, davantage centralisé, permettant une desserte par les voies de déplacement doux.

Avant d'entrer dans une phase opérationnelle, le projet devra encore définir avec précision les besoins en locaux, en surfaces extérieures, ses articulations avec le tissu urbain et le plan de circulation de la ville. Dûment configuré, et dimensionné une équipe de maîtrise d'œuvre pourra alors être missionnée sur le projet.

Conteneurs des déchets ménagers

La Communauté de communes des Causses à l'Aubrac a lancé un marché pour réaliser des dalles en béton destinées à accueillir les conteneurs de collecte des déchets ménagers. Sur le territoire sévéragais, ce sont 120 dalles qui ont été créées, pour un montant d'environ 140 000€ TTC. L'habillage bois est prévu dans les prochains mois pour venir parfaire et finaliser ces espaces conteneurs.

Le pôle technique va déménager

La Communauté de communes des Causses à l'Aubrac a acheté pour 165 000€ le bâtiment de l'ancien centre technique départemental situé dans la Zone Artisanale des Marteliez à Sévérac d'Aveyron. L'équipe technique intercommunale de Sévérac d'Aveyron investira les lieux au cours du second semestre 2022, le temps d'effectuer quelques travaux.

Travaux des vestiaires du stade

La Communauté de communes travaille à l'agrandissement et à la restructuration des vestiaires du stade de la Catonnerie qui sont vétustes et trop petits. C'est le l'agence d'architectes SICA Habitat rural qui assure la maîtrise d'œuvre, les travaux débuteront début 2023 et le coût total est estimé à 750 000€ TTC. Une première réunion de travail avec les clubs concernés a eu lieu début mai pour la présentation des esquisses.



Déchèterie

Réhabilitation et extension de la déchèterie

Les travaux de réhabilitation et d'extension de la déchèterie sont maintenant terminés. Plusieurs aménagements ont été réalisés :

- mise en place de dispositifs de sécurité anti-chute sur les quais,
- réorganisation du sens de circulation pour le rendre cohérents avec les aménagements réalisés,
- extension des quais pour collecter la nouvelle filière des déchets de mobilier qui sont désormais recyclés,
- création d'une plateforme de dépôt pour les déchets verts,
- construction d'un local pour mettre à l'abri les déchets d'équipement électriques et électroniques et les déchets dangereux,
- contrôle d'accès automatisé avec barrière

Le montant de l'investissement s'élève à 620 000 € TTC. Le Conseil Départemental a octroyé une subvention de 39 523 €. L'Etat a apporté une aide de 132 400 €.

Evolution progressive de l'accès par badge

Le nouveau dispositif d'accès par badge est mis en place pour réserver l'entrée aux seuls habitants de Sévérac d'Aveyron, avec un système de barrière levante. L'ouverture se fait simplement en approchant le badge devant la borne d'accès à l'entrée. Le badge sert uniquement à l'entrée, la barrière de sortie s'ouvre automatiquement.

Comment obtenir votre badge ? Demandez votre badge au gardien de la déchèterie lors de votre prochain passage en déchèterie. Apportez-lui une copie d'un justificatif de domicile et un justificatif d'identité. Un seul badge nominatif est délivré par foyer. Le gardien vous remettra votre badge lors de votre passage suivant, après sa confection. Votre badge contient une puce : ne le percez pas, ne le coupez pas, ne la pliez pas.

Attention : Afin d'éviter un accident, ne passez pas la barrière en même temps que la voiture qui vous précède.

Ouverture : du lundi au vendredi 13h30-18h, samedi 10h-12h 13h30-17h.

L'ébullition de l'avant-saison !

- **La carte touristique des Causses à l'Aubrac*** : nous apportons les derniers détails à notre nouvelle édition ! Plus pratique, elle sera dans toutes les poches cet été et permettra aux visiteurs de profiter des bons plans de notre destination.
- **Des fiches pour randonner*** : vous connaissez certainement nos topoguides recensant les 12 randonnées de notre secteur. Nous allons désormais les proposer sous forme de fiche individuelle, en vente à l'unité.

**disponibles fin juin dans vos offices de tourisme*

Profitez de l'été pour (re)découvrir des Causses à l'Aubrac avec les autres visites guidées proposées par l'office de tourisme :

- **Laissac** : visite du marché aux bestiaux les mardis du 14 juin au 20 septembre à 7h45, 8h15, 8h45 et 9h15, sur réservation (05 65 71 70 30)
- **Sainte Eulalie d'Olt** : visite du village classé parmi les plus beaux villages de France les lundis et vendredis à 16h30 du 13 juin au 16 septembre sur réservation (05 65 70 43 42)
- **Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac** : visite de la ville les jeudis à 16h du 16 au 30 juin et du 1er au 15 septembre et les jeudis à 16h30 du 1er juillet au 31 août sur réservation (05 65 70 43 42)



L'équipe de l'Office de Tourisme vous rappelle que les associations et les prestataires partenaires doivent faire parvenir leurs manifestations ouvertes au public environ 3 semaines avant leur date pour une parution sur l'agenda « Clin d'œil hebdomadaire » distribué chaque vendredi en été. Si les informations arrivent après ce délai, elles ne pourront pas y paraître.

Nouveauté 2022 : Une visite guidée hebdomadaire de la cité médiévale et du château de Sévérac sera proposée par l'Office de Tourisme, les jeudis à 14h (RDV au château), du 1er au 30 juin et du 1er au 30 septembre. Du 9 juillet au 28 août, ce sera tous les jours par les guides employés par la mairie !

Agenda culturel : les rendez-vous de l'été

MERCREDI 13 JUILLET

Tambour battant au château !

Une journée haute en couleurs au château !

De 14h à 17h : Instruments sonores originaux et ateliers de fabrication d'instruments - **21h** : Fanfare Eyo'nlé

23h : Feu d'artifice > Sévérac-le-Château - Cour du château



Soirées astronomie

MARDI 19 JUILLET - 21H30
MARDI 9 AOÛT - 21H00

Balade nocturne avec l'association Néovent

Venez passer une soirée originale en balade par une chaude nuit d'été éclairée par les étoiles. Découvrez les sensations d'une randonnée nocturne au cœur d'un environnement préservé.

Sévérac-le-Château

Réservations obligatoires à l'OT



DU 9 JUILLET AU 28 AOÛT

Voyagez dans le temps avec les animations médiévales

A la rencontre des sorcières, vie de faste au château, perception du monde au fil du temps, divertissements au Moyen-Age

> Sévérac-le-Château - Cour du château



DU 9 JUILLET AU 28 AOÛT

Place au spectacle tous les mercredis après-midis

Jardin sonore, concert de musiques actuelles, spectacle de contes, escape game

> Sévérac-le-Château - Cour du château

VENDREDI 12 AOÛT - 21H00

Festival Folklorique International du Rouergue

Depuis plus de 60 ans, le festival invite 500 danseurs et musiciens du monde entier.

> Recoules-Prévinquières - Salle des fêtes



DU 9 JUILLET AU 28 AOÛT



Visites guidées aux flambeaux

Lorsque la nuit tombe, les ruelles tortueuses de Sévérac, Recoules ou Saint-Grégoire se remplissent de mystère. Découvrez-les à la lueur des flambeaux pour en garder un souvenir mémorable...

Agenda culturel : les rendez-vous de l'été



SAMEDI 18 JUIN - 21H00

Cour du château - Sévérac-le-Château

Wally, ma distinction (spectacle humour de Lilian Derruau) - De 5€ à 10€



VENDREDI 8 JUILLET - 19H00

Rue des Douves - Sévérac-le-Château

Ca va valser (spectacle musical chorégraphié) Gratuit - Tout public



SAMEDI 30 JUILLET - 21H30

Place Frédéric Mistral - Sévérac-le-Château

Sautez, dansez, embrassez qui vous voudrez ! (spectacle musical participatif) - De 5€ à 10€



VENDREDI 5 AOÛT - 20H00

Lavernhe - Terrain près de la salle des fêtes

The Five Foot Fingers "En éventail" (cabaret cirque) - De 5€ à 10€



JEUDI 11 AOÛT - 19H00

Buzeins - Fontaine du Thérion

Marcher Depuis la Nuit des Temps (repas spectacle avec Lou Paouzadou) - Prix libre/repas 12€



MERCREDI 17 & JEUDI 18 AOÛT - 19H00

Lac de la Cisba - Sévérac d'Aveyron

2 systèmes solaires - Le Piano du Lac (ballet sur l'eau) - Billetterie volontaire au prix conseillé de 12€



VENDREDI 19 AOÛT - 20H00

Place de la Gare - Sévérac-le-Château

Culbut (spectacle acrobatique à 360°) De 5€ à 10€



JEUDI 25 AOÛT - 19H30

Lavernhe - RDV devant la salle des fêtes

Balade musicale avec Cathon/Cataix (concert accordéons) - De 5€ à 10€



DU 21 MAI AU 18 SEPTEMBRE

Cité médiévale de Sévérac-le-Château

Exposition déambulatoire "Cité de caractère au début du XXème siècle" - Gratuit

SÉANCES DE CINÉMA EN PLEIN AIR

Samedi 16 juillet à 21h30

"HOMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS"

Recoules-Prévinquières - Aux passes

Samedi 23 juillet à 21h30

"ON SOURIT POUR LA PHOTO"

Lapanouse - Terrain de jeu près du boulodrome

Samedi 6 août à 21h15

"CHAMPAGNE !"

Buzeins - Terrain de foot

Samedi 13 août à 21h00

"ELVIS"

Séverac-le-Château - Cour du château

Samedi 20 août à 21h00

"EN CORPS"

Lavernhe - Terrain près de la salle des fêtes

Tout public - 5€ la séance

En partenariat avec Mondes et Multitudes



DU 9 JUILLET AU 28 AOÛT

Trésors de savoir-faire

Les artisans d'art investissent les échoppes de la cité pour faire découvrir leurs œuvres et leurs savoir-faire et partager leur passion. De multiples univers se côtoient : maroquinier, verrier, coutelier, forgeron, tapissier, bijoux, savons, cosmétiques, ...

> Sévérac-le-Château - Cité médiévale

Retrouvez
l'ensemble des
manifestations
organisées par
la mairie de
Séverac
d'Aveyron
dans l'agenda
estival



Disponible en version papier à la mairie de Sévérac d'Aveyron, dans les mairies déléguées, à l'Office du Tourisme et en téléchargement sur : www.severacdaveyron.fr

SÉVÉRAC D'AVEYRON

NOMBREUX
LOTS À
REMPORTER

Concours de MAISONS FLEURIES

INSCRIPTIONS AVANT
LE 1^{er} JUILLET 2022

Inscriptions gratuites en mairie ou mairies
déléguées ou sur www.severacdaveyron.fr



Commune de Sévérac d'Aveyron

SAISON ESTIVALE 2022

Valable du 9 juillet au 28 août 2022

PASS SAISON

20€

Accès illimité

ENTRÉE CHÂTEAU
en journée de 10h à 18h

VISITES GUIDÉES

ANIMATIONS*

SPECTACLES DU MERCREDI*

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE

MAISON DE JEANNE

Renseignements Mairie
de Sévérac d'Aveyron



*Ne donne pas accès au spectacle de sons et lumières et aux spectacles au château en soirée



La bibliothèque prend l'air

Mercredis 13 & 27 juillet

Mercredis 10 & 24 août

de 14h à 18h

Profitez d'un moment de détente autour
de la lecture, confortablement
installés dans la cour du château

Tout public - Renseignements : 05 65 47 82 21
bibliotheque@severacdaveyron.fr



1 ENTRÉE OFFERTE AU CHÂTEAU*

Entrée valable pour
1 personne comprenant :

- Visite libre et visite guidée
- Animations médiévales
- Spectacles pour enfants
- Musée archéologique
- Maison de Jeanne

*Une entrée offerte par la mairie de Sévérac d'Aveyron,
une seule valable par famille et une seule fois sur la période indiquée

Valable du
9 juillet au
28 août 2022

Tous les jours de 10h à 18h

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE SÉVÉRAC D'AVEYRON

9 rue Serge Duhourquet
12150 Sévérac d'Aveyron
05 65 71 66 84

contact@severacdaveyron.fr

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE BUZEINS

Place du Monument, Buzeins
05 65 47 62 78

buzeins@severacdaveyron.fr

Lundi : 8h30 – 12h15

Jeudi : 13h30 – 17h30

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE LAPANOUSE

6 Place de l'Église, Lapanouse
05 65 71 60 57

lapanouse@severacdaveyron.fr

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
14h00 – 18h00

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE LAVERNHE

Place de la Mairie, Lavernhe
05 65 47 62 97

lavernhe@severacdaveyron.fr

Mardi : 8h30 – 12h15

Vendredi : 8h30 – 12h15

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE RECOULES-PRÉVINQUIÈRES

Avenue Victorin Mas,
Recoules-Prévinquières
05 65 47 64 02

recoules@severacdaveyron.fr

Mardi : de 13h30 à 17h00

Vendredi : de 8h30 à 12h30

BIBLIOTHÈQUES 05 65 47 82 21

BUZEINS

Lundi de 8h30 à 12h15

Jeudi de 13h30 à 17h30

LAPANOUSE

Lundi, mardi, mercredi, vendredi
de 14 à 18h

Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

LAVERNHE

Mardi et vendredi de 8h30 à 12h15

RECOULES-PRÉVINQUIÈRES

Samedi de 10h à 12h

SÉVÉRAC-LE-CHÂTEAU

Mardi de 15h à 18h - Mercredi de
10h à 12h et de 15h à 18h - Jeudi de
10h à 12h - Vendredi de 15h à 18h -
Samedi de 10h à 12h

👉 **RESTEZ INFORMÉS !**

Inscrivez-vous à la lettre
d'infos de la mairie sur
www.severacdaveyron.fr